



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 70504

Texte de la question

M. Yves Coussain attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le projet de réforme de l'OCM ovine. Le Parlement européen a d'ores et déjà adopté un certain nombre d'amendements tels que la prime fixe de 30 euros par brebis, la prime supplémentaire de 9 euros par brebis en faveur des éleveurs des zones défavorisées ou la mise en place de paiements supplémentaires en faveur de l'environnement et des démarches de qualité. La FDSEA du Cantal souligne que ces amendements ont permis une amélioration du projet initial de la commission. Il lui demande de quelle manière il entend apporter son soutien à ces mesures.

Données clés

Auteur : [M. Yves Coussain](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70504

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7170